

monaco-matin

mardi 20 octobre 2015

monacomatin.mc



MONACO

Que faire pendant les vacances ?

P 3

VIAGER UNION FONCIERE
Fondée en 1947
Etude gratuite • Garanties notariées • Suivi après la vente
Philippe et Caroline VAUDOIS
Spécialistes - Conseils en Viager
1, place Masséna - NICE
04 93 888 222 | 06 07 21 41 45
www.viagerunionfonciere.com

GRATUIT

Votre cahier
l'immobilier 8 PAGES
CENTRALES

Récifs en 3D

PROCÈS DES BIKERS

Le témoignage poignant de la rescapée

P 12

MONACO

Le voyage de noces finit au tribunal

P 5

MONACO

Une nouvelle pièce des Farfadets aux Variétés

P 4

Sur une ligne de crête verglacée

par Claude Weill

P 18



Six récifs artificiels, réalisés en sable à l'aide d'une imprimante 3D, vont être immergés dans la réserve du Larvotto pour y favoriser la biodiversité.

P 2



UNE PUBLICATION DU GROUPE NICE-MATIN

20633 1000 - 1,20 €

Century 21
Lafage Transactions
VENTE DE NEUF ET ANCIEN | MURS COMMERCIAUX
LOCATION | SYNDIC | GESTION
5 AGENCES
à votre service de Nice à Monaco,
dans tous les métiers de l'immobilier
Téléchargez
notre application
FRENCH RIVIERA PROPERTY
by Lafage Transactions
Tél. : 04 92 26 10 00 • lafage@caseland.com
www.french-riviera-property.com

NOUVELLE JAZZ **AUDACIEUSE, MALINE & POLYVALENTE** **BRANCHE JOUEUR & STYLE** **HONDA**
The Power of Dreams®
NOUVEAU HR-V
A DÉCOUVRIR CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE
f **HONDA CAVALLARI**
Concentrations moyennes et écarts de CO₂ : nouvelle Jazz 4.8l / 100 km et 113 g/km CO₂ et nouveau HR-V 4l / 100 km et 104 g/km de CO₂.
*Donnez vie à vos rêves. www.honda.fr

Ets CAVALLARI NICE CENTRE 04 97 20 20 00 NICE NIKAIÀ 04 93 04 34 34 CANNES 04 92 28 24 24 MONACO 00 377 97 97 88 00

1,20 € - Sale : 1,80 € - N° 24669 Abonnement : www.nicematin.com/abonnement ou 06 07 21 41 45 Rédaction : 00 377 93 10 43 90 - Publicité/Annonces : 04 93 18 70 00

Monaco

Rédaction : 7, rue Suffren-Reymond, 98000 Monaco - Tél. +377.93.10.43.90 - monaco@nicematin.fr
Eurosud publicité : 7, rue Suffren-Reymond, 98000 Monaco - Tél. 04.93.18.70.00



Des récifs artificiels imprimés en 3D immergés au Larvotto

Ces six masses, façonnées en sable, seront immergées à 27 mètres de profondeur pour permettre à la faune marine de prospérer dans un habitat proche du naturel et préservé

Mensurations : 1m20 par 2 mètres. Poids : 2,5 tonnes. Six beaux bébés vont prochainement rejoindre les eaux monégasques de la réserve marine du Larvotto en Principauté. Six récifs artificiels, construits en sable à partir d'une imprimante 3D. C'est une première mondiale qui conjugue la volonté de la Fondation Prince Albert II et de la société hollandaise Boskalis. Un projet innovant, aussi, pour le milieu marin, qui a été dévoilé hier à Monaco.

« Cela ressemble un peu à une maison de Barbapapa », plaisante Jeroen Tazelaar, responsable France de Boskalis devant ce récif artificiel, sorte de grand champignon de sable.

Plus sérieusement, un récif artificiel permet, dans une zone marine, de veiller à la préservation du site et de développer des études scientifiques.

Dispositif innovant

Le fait que ces récifs soient bâtis en sable, via une imprimante 3D représente une avancée pour laquelle l'entreprise hollandaise, cotée en bourse et spécialiste des travaux maritimes (elle est notamment intervenue pour les opérations de renbouage du Costa Concordia, NDLR), se place en leader.



Le premier récif a été montré hier dans les jardins de la Fondation Prince Albert II. Il représente une évolution technologique car pour la première fois, construit par une imprimante 3D. (Photo Cyril Doderjny)

Et Boskalis a fait don de ces six récifs artificiels, dont le montant de conception n'a pas été dévoilé. L'idée, elle, est née en 2010 avec des prémices sur un projet en Jamaïque. « Puis en juin 2014, nous avons rencontré le prince Albert II à

l'occasion de sa visite officielle aux Pays-Bas, et l'idée de compléter les récifs existants de la baie monégasque l'a intéressé pour les actions de sa fondation », continue Jeroen Tazelaar. « C'est un dispositif innovant, en effet, pour aider à améliorer ou re-

construire des zones sous-marines qui ont été dégradées. Et nous avons pour ambition de dupliquer cette expérience sur d'autres sites », poursuit Bernard Fautrier, vice-président de la Fondation Prince Albert II. Techniquement, chaque

récif nécessite 13 heures d'impression sur une machine installée en Italie et nourrie au sable de la région des Dolomites. Grâce à un assemblage de sable et de matière collante, suivant le processus d'impression, le récif est formé selon des

plans établis en laboratoire. « Des scientifiques ont dessiné les courbes et les cavités de ces récifs qui sont adaptés aux espèces présentes. L'objectif est que la biodiversité dans ces eaux s'approprie ce récif et le colonise comme un récif naturel, pour se développer », détaille Philippe Mondelli, directeur scientifique de la fondation.

Immergés au printemps prochain

Une avancée écologique non négligeable car les récifs artificiels existants, construits en béton, étaient colonisés très lentement. Les premiers tests ont montré, à l'inverse, que la faune marine s'appropriait très vite ces masses construites en sable.

Les blocs vont être progressivement immergés à 27 mètres de profondeur, sur des points très précis. Ils serviront aussi de terrain à des expériences scientifiques.

Symboliquement, le prince Albert II doit donner ce matin le coup d'envoi du projet des récifs artificiels, à l'occasion d'une plongée dans la baie du Larvotto pour célébrer les 40 ans de cette réserve marine. En attendant le début des travaux, au printemps prochain.

CEDRIC VERANY
cverany@monacomatin.mc



Suivant les dessins réalisés par les scientifiques, le projet est réalisé en couches successives, alimenté manuellement par des seaux de sable. (Photo DR)



Une fois construit, le récif est vidé, à la main, du sable restant pour former les cavités où viendra se nicher la biodiversité marine. (Photo DR)